

Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées à l'Assemblée de la Santé pour adoption

**Décision Réforme de l'architecture de la santé mondiale et Initiative ONU80 :
un processus conjoint pour appuyer les réformes**

A. Lien avec le budget programme approuvé pour 2026-2027

- 1. Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 au titre duquel/desquels ce projet de décision serait appliqué s'il était adopté :**

7.1.1 L'OMS met à profit son pouvoir fédérateur, mène des actions de sensibilisation et collabore avec les États Membres et les principales parties prenantes à l'appui de la gouvernance sanitaire et pour faire progresser les priorités en matière de santé

- 2. En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 ?**

Sans objet

- 3. Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2026-2027 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027 :**

Sans objet

- 4. Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision :**

Douze mois.

Conformément au mandat énoncé dans le projet de décision, le Directeur général est prié de convoquer les parties prenantes concernées, de commencer la mise en œuvre du processus conjoint et de soumettre un rapport final à l'examen de la Quatre-Vingtième Assemblée mondiale de la Santé en 2027, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent soixantième session.

B. Incidences, en termes de budget et de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat

- 1. Total des dépenses à prévoir pour appliquer la décision, en millions USD :**

3,50 millions USD¹

- 2.a. Estimation des dépenses à prévoir pouvant être incluses dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**

3,50 millions USD

¹ Cette somme est indicative, car les dépenses devront encore être calculées plus précisément pendant la phase préparatoire.

- 2.b. Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir qui ne sont pas inscrites dans le budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**
0
- 3. Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme pour 2028-2029, en millions USD :**
0
- 4. Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD :**
0
- 5. Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions USD**
- **Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours :**
0,50 million USD pour le travail de leadership et d'aide à la coordination de membres du personnel de l'OMS au Siège et dans les Régions.
 - **Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :**
3,00 millions USD
 - **Le cas échéant, estimation des ressources financières faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :**
Des fonds supplémentaires seront mobilisés en fonction de la décision prise par l'Assemblée mondiale de la Santé concernant le processus conjoint proposé tel que présenté dans le document A79/24.

Tableau. Ventilation des dépenses estimatives (en millions USD)^a

Exercice	Coûts	Région						Siège	Total
		Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental		
B.2.a. 2026-2027 Dépenses déjà prévues	Personnel	0,07	0,08	0,06	0,07	0,05	0,06	1,40	1,80
	Activités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,70	1,70
	Total	0,07	0,08	0,06	0,07	0,05	0,06	3,10	3,50
B.2.b. 2026-2027 Dépenses supplémentaires	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.3. 2028-2029 Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.4. Exercices futurs Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.1. Total des dépenses à prévoir pour appliquer la décision									3,50

^a Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis (note à supprimer si les totaux sont exacts).